



CPGE ATS : en un an, un parcours d'excellence sécurisé vers les Ecoles de management et les masters (Bac + 5)

La CPGE ATS Economie-Gestion est un double cursus qui s'adresse à tous les étudiants de BTS, BUT 2ème année ou Licence 2 tertiaires souhaitant poursuivre leurs études dans des masters universitaires ou des masters en Ecoles de Commerce et Management.

Sur une année universitaire, les étudiants suivent en parallèle la Licence 3 «Administration Economique et Sociale » option RH à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et une formation au Lycée Jean Lurçat pour préparer les concours d'Ecole de Commerce et management ou les admissions en masters sélectifs, acquérir les compétences et connaissances nécessaires à la poursuite d'études supérieures.

Les étudiants valident donc leur L3 : ils ne perdent donc pas de temps dans leur cursus universitaire.

Cette formation est entièrement gratuite (sauf inscription universitaire). Elle permet de mettre à niveau la culture générale et les bases méthodologiques assurant la réussite en master.

La CPGE ATS Economie - Gestion offre une préparation intense et individualisée aux masters et concours parallèles réservés aux Bac +3 tels que :

- Concours indépendants de grandes Ecoles de Commerce et Management : ESCP BS, EM Lyon, EDHEC, Audencia BS, Skema BS, Toulouse BS, Grenoble EM...
- Concours Passerelle 2 et Ecricome-Tremplin 2, banques d'épreuves regroupant de nombreuses écoles :
Passerelle 2 =>EM Normandie, Burgundy School of Business, ESC Clermont BS, Excelia BS, Institut Mines Télécom, South Champagne BS: 970 places

Tremplin 2-Ecricome => Neoma BS, Kedge BS, Montpellier BS, Rennes BS, EM Strasbourg ...): 1615 places

Elle encadre également les étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans des masters universitaires sélectifs (Paris 1 et 2, Dauphine, Science Po) ou en IAE.

Les débouchés sont donc variés et pluridisciplinaires selon la poursuite d'études. Principaux secteurs visés : Comptabilité, Finance, Conseil, Management de projet, Communication, Evènementiel, Ressources Humaines, Marketing, Droit, Commerce international, Achats et Supply chain, Développement commercial , Culture et arts, Humanitaire, Journalisme, ...

Comme pour toutes les classes préparatoires, les candidats doivent s'attendre à un rythme soutenu, qui demande de l'autonomie et de l'organisation pour gérer les cours du lycée et ceux de l'université.

Au lycée, les étudiants suivent 22,5 heures de cours :

-Anglais : 3h, dont 1h de TD

-LV2 : 2h

-Culture générale : 3h

-Mathématiques (préparation au tague mage) : 1h30

-Économie : 3h30

-Droit : 3h

-Comptabilité et gestion financière : 2h30

-Gestion et négociation commerciale, marketing : 2h

-Accompagnement méthodologique : 2h

A ces cours s'ajoutent des khôlles en anglais, en culture générale et en entretien dans le cadre des épreuves orales d'admission.

A l'université, les étudiants ont 7.5 heures de cours

Cours magistraux de 1.5 h

- Droit du travail
- Economie du travail
- Gestion des ressources humaines

Travaux dirigés de 1.5h

- Droit du travail
- Economie du travail

Un programme culturel ponctue l'année

Ainsi, pour la promotion 2022/2023 (promotion 10) :

- Musée d'art contemporain du Val de Marne (Vitry)
- A Amsterdam: musée Van Gogh, Mocco Museum, Rijksmuseum
- A Bruxelles: musée Magritte
- Villa Cavrois de Mallet-Stevens à Croix
- Une sortie théâtre à la Comédie Française
- Trois spectacles au théâtre du Rond-Point des Champs Elysées...

Deux JPO sont organisées :

Samedi 4 février 2023 : site des Gobelins, 48 avenue des Gobelins de 9h à 16h

Jeudi 13 avril 2023 : site de Patay, 121 rue de Patay, salle 103 de 16h30 à 18h30

La candidature s'effectue entre le 1^{er} et le 25 mai 2023. A ce titre, il convient de télécharger le dossier figurant sur le site du lycée Jean Lurçat (onglet ATS) et de l'envoyer à l'adresse indiquée (ou de le déposer directement à la loge du lycée au 121 rue de Patay).

Vous serez avertis par mail de la bonne réception de votre dossier. Les résultats d'admission figureront sur le site du lycée le 10 juin.

Vous ne pouvez pas faire acte de candidature par courriel.